

Le règlement fixe, comme il suit, le programme d'enseignement : outre l'écriture, la lecture, l'arithmétique, le catéchisme et le dessin, on enseigne divers métiers manuels, appropriés aux besoins et aux aptitudes des élèves, tels que la serrurerie, la menuiserie, et les professions de tailleur, de cordonnier, de tisserand. Ceux qui ont du goût pour la musique peuvent suivre des cours spéciaux, qui, autrefois, se donnaient à l'Odéon d'Athènes, et qui se font aujourd'hui à l'école même. Ces cours peuvent permettre à un certain nombre d'élèves d'embrasser plus tard la carrière artistique.

D'abord, les orphelins étaient au nombre de quinze ou vingt ; on leur donnait les principes de l'instruction élémentaire ; on leur apprenait la couture et la botterie ; dix ans après, on ajouta l'ébénisterie, et dernièrement on enseigna les métiers de forgeron et de constructeur de voitures ; on exerce aussi les élèves au jardinage et à la gymnastique. L'enseignement est confié à dix personnes, sous la direction de M. D. Grafiadis, très compétent pour cette mission.

370 orphelins, dont 235 appartenaient à la Grèce libre, et 135 aux provinces grecques de la Turquie, ont été entretenus du 16 février 1856 jusqu'en décembre 1878. Sont sortis, munis du certificat de l'école, 232 orphelins, dont 89 tailleurs, 87 cordonniers, 49 charpentiers et 7 serruriers ; 4 sont morts ; 4 ont été inscrits à l'atelier d'ouvriers en cuivre de M. Douroutis, et 3 à l'arsenal de Nauplie. Pendant l'année 1877-78, 138 ont été entretenus dans l'établissement, et parmi eux, 34 tailleurs, 35 cordonniers, 32 charpentiers et 37 forgerons ; 20 élèves paient 30 francs par mois.

Le fondateur de cet établissement, qui porte son nom,

